

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE CASTILLON LA BATAILLE

PUBLICITE

CONCERNANT LA VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE

Relevant du domaine privé communal

Constitué d'un garage

Situé 13 rue des Remparts, à Castillon la Bataille

Parcelle AC148

Affiché le 30 mai 2024

Conditions de la vente

La ville accueille les offres d'un montant de 12.000€, hors frais. Les offres doivent être transmises exclusivement par courrier avant le 1^{er} juillet 2024 à 12h00.

La vente est soumise à conditions et à une visite obligatoire au cours de laquelle les conditions de la vente seront communiquées.

Les visites sont d'accès libre, elles ont lieu sur le site aux horaires suivants :

- Le jeudi 6 juin de 10h00 à 11h00
- Le mardi 18 juin de 14h00 à 15h00
- Le mercredi 26 juin de 11h00 à 12h00



Le Maire
Jacques BREILLAT

